POUR UNE RURALITÉ ÉTERNELLEMENT JEUNE

édito

Les jeunes agriculteurs sont de plus en plus « connectés » à travers le numérique et les réseaux sociaux. Les liens, tissés entre eux et avec leur territoire, n'en sont que renforcés. L'agriculture est au centre de l'activité économique et culturelle de la ruralité, c'est pourquoi nous, JA, avons toute légitimité à présenter ce rapport qui propose justement de reconnecter la jeunesse avec sa ruralité.

L'enjeu du renouvellement des générations d'agriculteurs est essentiel pour la nation : autonomie alimentaire, maintien des activités économiques, préservation des savoir-faire, etc. Inversement, nous avons besoin de jeunes épanouis et créatifs de tous horizons et métiers pour dynamiser les territoires, les rendre attractifs et inciter les individus à l'installation. C'est le pari que nous faisons en formulant des propositions pour remettre les jeunes au cœur des politiques de territoires.

Tout en adoptant une vision large de ce que sont la jeunesse et la ruralité, nous avons choisi d'envisager nos propositions à la fois du point de vue des territoires et de leurs projets, mais aussi celui du parcours et du quotidien des jeunes.

Solidarité, innovation et ouverture au monde sont le fil rouge de ce rapport qui va des enjeux institutionnels à la mobilité en passant par l'alimentation, la démocratie ou la formation. Notre volonté n'est pas d'enlever à la ruralité ses spécificités, mais bien de les transformer en atouts pour en faire le lieu de la prospérité, de l'innovation et de l'engagement citoyen.

« L'agriculture est au centre de l'activité économique et culturelle de la ruralité. »

Si jeunesse et ruralité peuvent se comprendre de bien des façons sur un plan scientifique ou politique, Jeunes Agriculteurs a choisi d'en envisager toutes les formes. De la période post-adolescence à environ 35 ans pour les jeunes (âge habituel pour accéder à une situation professionnelle et familiale stable) et les 80 % du territoire représentant des communes de montagne très isolées, aux espaces périurbains.

4 objectifs guident nos propositions :

1. **Libérer la jeunesse rurale de ses contraintes**
2. **Revaloriser et promouvoir l'engagement citoyen des jeunes**
3. **Pouvoir mieux se former**
4. **Pouvoir créer ou reprendre une entreprise dans de bonnes conditions**

des pouvoirs publics au service de la jeunesse

Le constat est aujourd'hui celui d'une prise en charge morcelée de la jeunesse à plusieurs titres. D'abord sur les tranches d'âge puisque la petite enfance est bien plus considérée que la jeunesse au sens large, c'est-à-dire comme un continuum dans lequel on évolue. Mais aussi sur un plan institutionnel du fait d'un éclatement des compétences entre échelons.

Une compétence jeunesse pour tous. Nous souhaitons encourager la création d'une compétence jeunesse au sein des collectivités qui, avec un portefeuille ambitieux, acceptent de présenter une véritable stratégie pour la jeunesse de leur territoire. Il s'agirait d'une incitation financière qui conditionnerait certaines dotations à l'existence de cette stratégie.

Miser sur les données ouvertes. Les politiques publiques doivent pouvoir s'appuyer sur des données précises sur la ruralité et la jeunesse, en prenant compte les spécificités territoriales. La création d'une carte des zones rurales, une base de données globale (à la fois mise à jour des données existantes et financement des données manquantes) permettrait une analyse fine.
À l'ère de l'open data, cet effort de traitement des données doit conduire à des plateformes numériques territoriales libres d'accès.

Une gestion et un accès facilité aux financements des projets de territoire. Les projets de territoire, porteurs de valeur ajoutée, sont souvent financés par des appels à projets parfois complexes et difficiles d'accès.
Nous demandons à la fois une meilleure gestion via l'interaction entre échelons, des logiciels opérationnels et un accès facilité pour les acteurs des territoires.

Services publics : encourager les logiques audacieuses de regroupement. Encourager les pratiques qui concilient regroupement intelligent et répartition harmonieuse est une des réponses à la difficulté pour les ruraux de trouver des services publics répondant à leur demande. Nous souhaitons notamment que soient développées les maisons de service publics et que la participation des acteurs publics y soit intensifiée.

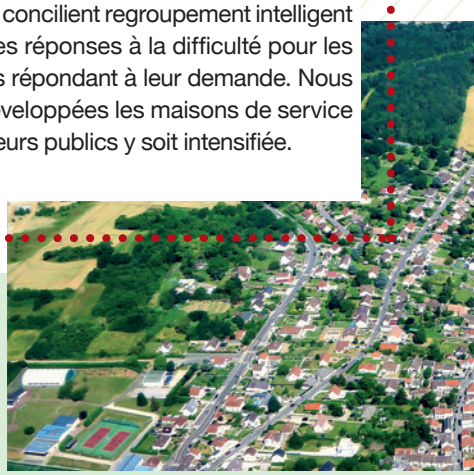

se déplacer, se nourrir, se loger

Maintenir et développer des moyens de transport variés et adaptés aux spécificités des territoires et accessibles à tous les jeunes. Nous demandons prioritairement le maintien et l'entretien des petites lignes ferroviaires là où cela est possible, et leur amélioration en matière de performance. Cela doit se faire de façon complémentaire à un développement des modes de transport alternatifs en fonction des spécificités des territoires (montagne, zones touristiques, etc.) afin d'offrir un maximum d'alternatives.

La solidarité en réponse aux problèmes de coexistence et de logement. Jeunes Agriculteurs souhaite promouvoir l'esprit de solidarité et de concertation via des structures solidaires comme les foyers intergénérationnels ou notamment les Colocs rurales, structure inspirée des foyers de jeunes travailleurs dont nous proposons la création. Enfin, les agriculteurs encourageront partout dans les territoires le principe de charte de bon voisinage afin de concilier les attentes des habitants et les besoins des activités professionnelles sur place.

réinventer l'offre démocratique

Former des citoyens. L'éducation peut contribuer à renforcer la participation des jeunes/citoyens/ruraux à la vie démocratique et aux projets de territoires. Cela se traduirait concrètement par un enseignement civique dans le secondaire consacré au fonctionnement des pouvoirs publics, des collectivités locales aux institutions européennes.
Cet esprit s'accompagne d'un enseignement des savoir-faire et savoir-être favorables à la prise en charge de son statut de citoyen en démocratie comme la prise de parole en public.

Revaloriser l'engagement associatif. Nous proposons de repenser le financement des associations présentes en zone rurale en intégrant d'autres critères que la taille, notamment en comptant mieux les facteurs qualitatifs touchant les personnes (âge, vulnérabilité, etc.)
La création d'une semaine nationale de l'engagement, permettrait de répondre au double objectif d'orienter les citoyens et de valoriser l'engagement associatif.

Réinventer l'accès à la démocratie pour les jeunes sur les territoires. Afin de répondre au désamour des jeunes pour la politique, nous faisons le pari d'un système qui leur permette de se réapproprier l'espace politique en s'impliquant plus directement dans des projets de territoire dont ils auront eu l'initiative et qui qui correspondent à leurs projets et leurs envies. Ce concept de structures jeunes, remplacerait les organismes existants (ex : chambre régionale jeune, etc.), et fonctionnerait comme un incubateur en s'inspirant du principe de budget participatif (Corrèze, Ville de Paris, etc.). Il permettrait à tout jeune de proposer une idée pour son territoire et de la mener jusqu'à son exécution politique en construisant son dossier et en le présentant directement en assemblée exécutive (commune, EPCI, département, etc.)
Tout en permettant un engagement sur une durée qui correspond à son projet et ses envies, cette structure serait une façon de former de futurs leaders politiques, syndicaux ou associatifs.

Idée de projet ex : salle de répétition musicale accessible à tous → Validation du projet par les jeunes du territoire et la structure jeune → Prises de contact avec les parties prenantes, montée en compétence du jeune et construction du projet → Défense du projet auprès de l'EPCI et/ou des autres collectivités concernées → Réussite du projet le jeune continue avec un engagement associatif

le développement durable au service de l'emploi

Multiplier les projets de territoire. Le développement durable représente l'avenir de nos territoires, dès lors qu'il s'inscrit dans une démarche pragmatique qui permet également le développement économique et la préservation du foncier agricole. Afin que cela s'inscrive dans une volonté structurante, nous souhaitons encourager des projets de territoire qui allient préservation de l'environnement et création d'emploi.

Préservation du foncier agricole. Au-delà de la création d'une cartographie des friches permettant de répertorier l'ensemble des terrains sur toutes les communes, cinq priorités ont été proposées dans la perspective de la loi foncière à venir :

- Permettre le renouvellement des générations en agriculture
- Instaurer un principe de protection des terres agricoles
- Diminuer les friches agricoles, industrielles et de toute autre nature
- Garantir une meilleure gestion de la ressource en eau
- Permettre un équilibre entre préservation du foncier et développement des activités économiques et des infrastructures.

Des Projets Alimentaires Territoriaux. Des projets structurants du point de vue de l'alimentation sur les territoires peuvent permettre la réduction des emballages et des trajets, un approvisionnement local, la création ou la relocalisation de certaines filières agricoles et la reconnexion de la population avec la saisonnalité des productions. C'est pourquoi nous proposons de généraliser dans les territoires la création de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui visent l'autonomie alimentaire par des plateformes de distribution, des unités de transformation et des épiceries de proximité collectives et solidaires.

>>>

>>>

former selon les spécificités de chacun

Former à son territoire. Une meilleure connaissance de son territoire est favorable à un épanouissement personnel et professionnel des jeunes, qu'ils soient étudiants, à la recherche d'un emploi ou entrepreneur. C'est pourquoi nous proposons de favoriser l'autonomie des jeunes par l'enseignement des spécificités économiques et culturelles de son territoire.

Revaloriser l'enseignement professionnel. La formation professionnelle est un pilier de l'évolution professionnelle des jeunes dans la ruralité. S'il nous paraît nécessaire de le revaloriser en matière de communication, voire de le renommer, nous demandons aussi de l'améliorer sur ses aspects réglementaires (conditions de travail, logement, etc.).

Un parcours de formation continue personnalisé et ambitieux. Tout au long de la vie, les jeunes ont besoin de compléments de formation ou d'appui pour une reconversion. Néanmoins, ces formations devraient s'inscrire dans un projet personnel et/ou professionnel de long terme, structuré et complet. C'est le sens du parcours de formation continue personnalisé que nous proposons, qui permet de répondre de façon pertinente aux besoins de l'usager et l'inscrit dans un projet de long terme.

une transmission des entreprises protectrice pour les jeunes et les futurs retraites

Un dispositif de transmission des entreprises tous secteurs confondus. Attaché au lien avec les plus anciens, Jeunes Agriculteurs a souhaité démontrer que la ruralité pourra lier innovation et tradition. Cela doit se traduire concrètement par une stratégie de transmission des entreprises tous secteurs confondus et un dispositif ambitieux qui permette de la prévention envers le cédant, une formation pour la transmission et un accompagnement humain et financier.

Un pacte pour emmener tous les acteurs. La promotion du dispositif doit aussi passer par une affirmation commune via un pacte multipartenarial engageant l'ensemble des parties prenantes et le traduisant en engagement politique.

les rapporteurs : qui sont-ils ?

Loïc Quellec

Vice-président de JA National, Loïc élève une quarantaine de vaches allaitantes en pleine montagne des Alpes-de-Haute-Provence.

Cédric Davenet

Membre du CA de JA National, Cédric est éleveur bovin dans le Maine-et-Loire et a un projet de diversification dans la filière caprine et la production de lait de chèvre.

Manon Pisani

Manon est cheffe d'élevage, salariée dans une ferme du Tarn-et-Garonne. Membre du CA de JA National, elle a d'abord étudié le droit avant de préparer son projet d'installation.

Photos : JAMAG/Pixabay/Flaticon - Maquette : Laurence Valentin